

Parler de la picturalité

Picturalité *nom féminin singulier*

Caractère de ce qui est pictural, de ce qui peut être représenté par la peinture. Une image peut affirmer son caractère pictural en évoquant l'identité d'une image peinte

PEINTURE

Matière colorante utilisée pour recouvrir des surfaces et un support

Au-delà de l'image qu'elle nous montre (portrait ,paysage , nature morte...) la peinture se compose de touches/traces /gestes, qui sont les éléments de la picturalité.

LA TOUCHE

Action, manière de poser la couleur, les tons sur la toile.

ex :Peindre à larges touches.

LA TRACE :

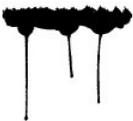
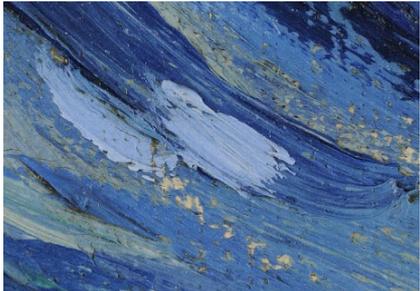
Empreinte ou suite d'empreintes, de marques, que laisse le passage d'un être ou d'un objet.

LA TEXTURE :

En **peinture**, la **texture** est la consistance de la toile (**peinture**) qui peut être recouverte de **peinture** mais aussi de différents matériaux qui sont ajoutés

On peut repérer, nommer et préciser ces éléments

ex : ce peintre use de coulure empâtée et fine pour représenter le ruisseau de son paysage !

TRACES		TOUCHES	GESTES
		vibrante fine empâtée / épaisse craquelée étirée large tourbillonnante légère	Vif figé marqué/ affirmé grossier fin dynamique libre contraint fluide mouvementé nerveux fébrile
			
			
			
diffuse auréole diluée floue précise			